

**PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**COLLÈGE LE HAUT GESVRES
TREILLIÈRES – Loire Atlantique**

Date de séance →	6 janvier 2020	Séance	<input checked="" type="checkbox"/> ordinaire
Heure de séance →	17h15		<input type="checkbox"/> extraordinaire
Date d'envoi des convocations :	19 décembre 2019	Séance n° 2	

Ordre du jour

I – Mise en place du Conseil d'Administration

- I.a - Désignation secrétaire de séance
- I.b - Approbation de l'ordre du jour
- I.c - Approbation du procès verbal du Conseil d'Administration du 25 novembre 2019 (cf PJ et accessible sur le site)

II – Actes administratifs et Affaires financières

- II.a – Présentation pour vote d'un séjour pédagogique : Projet "Ensemble"
- II.b – Présentation pour vote d'une sortie pédagogique : Projet spectacle en lien avec professeurs de lettres.
- II.c – Décision budgétaire modificative pour transfert ressource financière au sein du budget vers chapitre permettant l'immobilisation de l'investissement relatif à l'acquisition d'un défibrillateur au collège afin de répondre à la réglementation.
- II.d – Contrat maintenance défibrillateur

III – Questions diverses

Noms	signature		Nbre
<u>Président</u>		Total des membres du CA (absence de candidat parmi les agents)	22
M. NOËL Yves Principal		Quorum	12
<u>Secrétaire</u>		Membres présents avec voix délibérative	16
M. GARDIC Erwan, Principal adjoint Membre de droit		Membres présents sans voix délibérative	0
<u>Pour mémoire... AS 2018/2019</u> CA 1 : M. Laisney CA 2 : M. Guichard CA 3 : M. Cargouet Yann CA 4 : M. Pourtaud et CA1 précédent 25 nov. 2019 : Mme Renaudet		Membres invités en qualité d'experts	0

Yves NOEL
Principal
Président du Conseil d'administration

YN/MAT/2019-2020

10 rue Simone de Beauvoir
44119 TREILLIERES

Téléphone
02.28.07.92.92

Fax
02.28.07.92.93

Mail
ce.0442418P@ac-nantes.fr

Site web
<http://hautgesvres-treillieres.loire-atlantique.edu.fr/>

copie ↗
Délégation CD44 Châteaubriant
⇒ Mme KRAN Nathalie
+ Mme BOMME Emmanuelle
+ Mme COLIN Sonia
+ Mme SITTER Delphine

Treillières, le 19 décembre 2019

A l'attention de

Mesdames et Messieurs
les membres du conseil d'administration

Objet : Convocation conseil d'administration

J'ai l'honneur de vous convier au prochain **conseil d'administration**
qui se déroulera le

Lundi 6 janvier 2020 à 17 h 15
en salle des conseils du collège Le Haut Gesvres / Treillières

Ordre du jour

I – Mise en place du Conseil d'Administration

I.a - Désignation secrétaire de séance

I.b - Approbation de l'ordre du jour

I.c - Approbation du procès verbal du Conseil d'Administration du 25 novembre 2019 (cf PJ et accessible sur le site)

II – Actes administratifs et Affaires financières

II.a – Présentation pour vote d'un séjour pédagogique : Projet "Ensemble"

Classe concernée : 6^{ème} 2. Les professeures de lettres et d'éducation physique et sportive ont présenté un projet d'atelier théâtre qui a reçu une réponse favorable du conseil départemental pour l'attribution d'une subvention.

Le CA doit donner son accord pour le montant de la participation financière demandée aux familles d'un montant de 40 euros par élève.

Durant quatre jours (la semaine sera banalisée), les élèves vont effectuer un travail pour partie "en résidence (à Cheméré) avec leurs professeurs pour créer un spectacle théâtral avec la participation d'une comédienne metteur en scène professionnelle. Le spectacle sera présenté dans le cadre des Portes ouvertes du collège le 8 février.

II.b – Présentation pour vote d'une sortie pédagogique : Projet spectacle en lien avec professeurs de lettres.

Représentation salle Capellia à La Chapelle sur Erdre le 3 avril 2020. Participation de 5,00 euros par élève demandée aux familles. Spectacle intitulé "Saperlipuppel". Deux classes de 6^{ème} sont concernées. Échanges avec artistes en bord de scènes suite à la représentation. Le transport sera pris en charge par le collège.

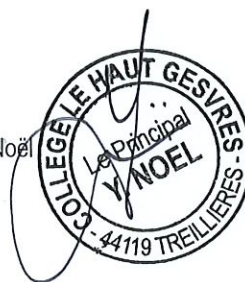
II.c – Décision budgétaire modificative pour transfert ressource financière au sein du budget vers chapitre permettant l'immobilisation de l'investissement relatif à l'acquisition d'un défibrillateur au collège afin de répondre à la réglementation.

Il conviendra aussi d'autoriser le chef d'établissement à signer la convention de maintenance de cet équipement.

Pour information ce modèle (français) de défibrillateur est celui recommandé par le SDIS44.

III – Questions diverses

Vous en souhaitant bonne réception et dans l'attente de cette réunion,

Y. Noël

Le Principal
Y. NOEL
COLLEGE LE HAUT GESVRES -
44119 TREILLIERES

Membres du conseil d'administration Année scolaire 2019-2020 :

Membres de droit ou désignés (8)

M. Noël Yves (Principal), M. Gardic (Principal adjoint), M. Pourtaud Patrick (CPE), Mme Renaudet Isabelle (Gestionnaire)
Municipalité : Mme Régnier Marie Madeleine (Adjoint aux affaires scolaires de la mairie de Treillières) (suppléante : Mme Grolleau)
Conseil Départemental 44 : M. Bouvais Erwann, conseiller départemental (suppléante : Mme Drion, conseillère départementale)
et M. Ménard Michel, conseiller départemental (suppléante : Mme Saadi, Chef du service développement local, délégation de Châteaubriant, Conseil départemental de Loire Atlantique)
Personnalité qualifiée représentant le secteur économique : Mme Grinda Béatrice ou M. Dubern Gaël (ITEP Moissons nouvelles)
à titre consultatif : - Représentant de la Communauté de communes : M. Thibaud Dominique
- Agent comptable : Mme Jaunin Béatrice

Membres élus des personnels (6 + 2 = 8)

> Personnels enseignants et d'éducation (6) : M. Abchar Noureddine – Mme Bénétreau Anne – Mme Rivet-Lopez Caroline –
Mme Moussus Christelle – Mme Ricaud Liliane – Mme Menet Sylvie (Suppléants : Mme Rest Isabelle – M. Poyroux Marc –
Mme Cousseau Christelle – Mme Chauvin Soizic – M. Guichard Bertrand – Mme Bouyer Céline)

> Personnels techniques et administratifs (2) : Pas de candidat

(Suppléants : pas de candidat)

Membres élus des parents et élèves (8)

> Parents d'élèves (FCPE) : M. Roquier Soizic – M. Laisney Sébastien – Mme Decollignies Priscilla – Mme Broch' Caroline – M. Leclair Frédéric – Mme Nussbaumer Béatrice (suppléants : M. Plessis Fabien – M. Angot François – Mme Thibault-Druelle Caroline – M. Breheret Yoann – Mme Mottier Yoann – M. Carré Samuel)

> Élèves : Camille Villard 3^{ème} 3 et Emma Lallinec 3^{ème} 2 (suppléants : Aloïs Roquier 3^{ème} 4 et Léa Garaud 4^{ème} 2)

Précision

Un membre titulaire qui ne peut participer à une séance du Conseil d'Administration en informe, par écrit, par mail, le Président en lui indiquant le nom de son suppléant, lequel est informé par le titulaire sans qu'une convocation personnelle lui soit envoyée. Il appartient au titulaire de transmettre les documents au suppléant.

document de préparation des commissions à envoyer complété au secrétariat de direction J-2 avant le CA dans la mesure du possible, merci



Yves NOËL
Principal

YN/MAT/2019-2020

10 rue Simone de Beauvoir
44119 TREILLIERES

Téléphone
02.28.07.92.92
Fax
02.28.07.92.93
Mél
ce.0442418p
@ac-nantes.fr

Site web
<http://hautgesvres-treillieres.loire-atlantique.e-lyco.fr/>

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Année Scolaire 2019-2020

LISTE D'EMARGEMENTS - LUNDI 6 JANVIER 2020

Représentants de l'Administration

Monsieur NOËL Yves.....
Monsieur GARDIC Erwan
Madame RENAUDET Isabelle.....
Monsieur POURTAUD Patrick.....

Représentants du Conseil Départemental

Monsieur BOUVAIS Erwan
Monsieur MENARD Michel.....

Représentant de la Municipalité

Madame REGNIER Marie-Madeleine..... R. E. G. N. I. E. R. : M. M.

Représentant de la C.C.E.G. - à titre consultatif

Monsieur THIBAUD Dominique.....

Personnalité qualifiée

Madame GRINDA Béatrice ou Monsieur DUBERN Gaël.....

Représentants des Personnels Enseignants

Monsieur ABCHAR Nouredine..... COUSSEAU Christelle
Madame BENAITREAU Anne.....
Madame RIVET LOPEZ Caroline.....
Madame MOUSSUS Christelle.....
Madame RICAUD Liliane.....
Madame MENET Sylvie..... Céline Bonker Berfo

Représentants des Parents d'Elèves

Monsieur ROQUIER Soizic.....
Monsieur LAISNEY Sébastien.....
Madame DECOTTIGNIES Priscilla.....
Madame BROCH Caroline.....
Monsieur LE CLAIRE Frédéric.....
Madame NUSSBAUMER Béatrice.....

Représentants des Elèves

Madame VILLARD Camille.....
Madame LALLINEC Emma.....

Agent Comptable

Madame JAUNIN Catherine.....

Membres du conseil d'administration Année scolaire 2019-2020 :

22 membres (/24) et Quorum fixé en conséquence à 12

Membres de droit ou désignés (8)

Principal : **M. NOËL Yves**
Principal adjoint : **M. GARDIC Erwan**
Gestionnaire : **Mme RENAUDET Isabelle**
Conseiller Principal d'Éducation : **M. POURTAUD Patrick**

Conseil Départemental de Loire Atlantique (CD44) :
M. BOUVAIS Erwan, conseiller départemental
(suppléante : Mme DRION Elisa, conseillère départementale)
et
M. MENARD Michel, conseiller départemental
(suppléante : Mme SAADI, Chef du service développement local,
délégation de Châteaubriant, Conseil départemental de Loire Atlantique)

Municipalité : **Mme REGNIER Marie-Madeleine**, Adjointe aux affaires scolaires de la mairie de Treillières (suppléante : Mme GROLLEAU)

Personnalité qualifiée représentant le secteur économique : **Mme GRINDA Béatrice** ou **M. DUBERN Gaël**

à titre consultatif :

- représentant de la Communauté de communes (CCEG) : **M. THIBAUD** (élu commune de Grandchamp des Fontaines)
- agent comptable : **Mme JAUNIN** (Lycée Monge)

Membres élus des personnels (6/8)

M. ABCHAR Nouredine – **Mme BENAÏTREAU Anne** – **Mme RIVET-LOPEZ Caroline** – **Mme MOUSSUS Christelle** – **Mme RICAUD Liliane**
– **Mme MENET Sylvie**
(Suppléants : Mme REST Isabelle – M. POYROUX Marc – Mme COUSSEAU Christelle – Mme CHAUVIN Soizic – M. GUICHARD Bertrand – Mme BOUYER Céline)

Personnels techniques et administratifs (0/2) : **Pas de liste constituée / pas d'élus représentants**

Membres élus des parents et élèves (8/8)

Parents d'élèves (FCPE) (6/6) : **M. ROQUIER Soizic** – **M. LAISNEY Sébastien** – **Mme DECOTTIGNIES Priscilla** – **Mme BROCH' Caroline**
– **M. LECLAIRE Frédéric** – **Mme NUSSBAUMER Béatrice**
(suppléants : M. PLESSIS Fabien – M. ANGOT François – Mme THIBAUT-DRUELLE Caroline – M. BREHERET Yoann – Mme MOTTIER Marine –
M. CARRE Samuel)

Élèves (2/2) : **Camille VILLARD (3^{ème} 3)** et **Emma LALLINEC (3^{ème} 2)** (suppléants : Aloïs ROQUIER 3^{ème} 4 et Léa GARAUD 4^{ème} 2)

PRESENTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE CE 6 JANVIER 2020

M. NOËL Yves - **M. GARDIC Erwan** - **Mme RENAUDET Isabelle** - **M. POURTAUD Patrick**
Mme REGNIER Marie-Madeleine – **M. DUBERN Gaël**
M. ABCHAR Nouredine remplacé par **Mme COUSSEAU Christelle** – **Mme BENAÏTREAU Anne** – **Mme RIVET-LOPEZ Caroline** – **Mme MOUSSUS Christelle** – **Mme RICAUD Liliane** – **Mme MENET Sylvie** remplacée par **Mme BOUYER Céline**

...

M. LAISNEY Sébastien – **Mme NUSSBAUMER Béatrice**

Emma LALLINEC (3^{ème} 2) et **Camille VILLARD (3^{ème} 3)**

Absent(s) excusé(s) : **M. BOUVAIS Erwan** – **M. MENARD Michel** – **M. ABCHAR Nouredine** – **Mme MENET Sylvie** – **M. ROQUIER Soizic** –
Mme DECOTTIGNIES Priscilla – **Mme BROCH' Caroline** – **M. LECLAIRE Frédéric** – **Mme JAUNIN** – **M. THIBAUD**

Le quorum étant atteint avec 14 membres présents, M. le principal ouvre la séance à 17h15

I. Mise en place du Conseil d'administration

– Désignation d'un secrétaire de séance

M. GARDIC représentant au titre des membres de droit accepte la charge de secrétaire de séance.

☞ Vote des membres du CA : 14 pour 0 contre 0 abstention

– Approbation de l'ordre du jour

M. le Principal sollicite les membres du CA au sujet de l'ordre du jour préalablement adressé aux membres du CA, avec la convocation.

☞ L'ordre du jour est adopté à l'unanimité : 14 pour 0 contre 0 abstention

– Approbation du procès verbal du C.A. du 25 novembre 2019

M. le Principal interroge les membres du CA pour savoir s'il y a lieu de revenir sur le procès-verbal du précédent CA.

Il soumet le procès verbal tel qu'il a été adressé au vote des membres du CA

↳ Le procès verbal du CA n° 1 du 25 novembre 2019 est adopté :

14 pour 0 contre 0 abstention

II – Actes administratifs et Affaires financières

II.a – Acte n°1 : Présentation pour vote d'un séjour pédagogique : Projet "Ensemble"

Classe concernée : 6^{ème} 2. Les professeurs de lettres et d'éducation physique et sportive ont présenté un projet d'atelier théâtre qui a reçu une réponse favorable du conseil départemental pour l'attribution d'une subvention.

Durant quatre jours (la semaine sera banalisée), les élèves vont effectuer un travail pour partie "en résidence (du 4 au 5 février / Gîte "La Baronnerie" à Chéméré entre Nantes et Pornic) avec leurs professeurs pour créer un spectacle théâtral avec la participation d'une comédienne metteur en scène professionnelle. Le spectacle sera présenté dans le cadre des Portes ouvertes du collège le 8 février.

Une participation financière de 40.00 Euros sera demandée aux familles, sur un coût global par personne de 102.61 Euros. (les 62.61 Euros qui restent seront pris en charge par les subventions du Conseil Départemental, « grandir ensemble » et « actions éducatives du département »).

Le coût des accompagnateurs sera pris en charge, en fonction des dépenses liées à l'hébergement et au transport sur les crédits de fonctionnement de l'établissement pour un montant maximal de 163.00 Euros.

Le CA doit donner son accord pour le montant de la participation financière demandée aux familles d'un montant de 40 euros par élève.

↳ Vote des membres du CA :

14 pour 0 contre 0 abstention

17h20 - Mmes Nussbaumer et Régnier rejoignent le conseil (→ 16 votants)

II.b – Acte n°2 : Présentation pour vote d'une sortie pédagogique : Projet spectacle en lien avec professeurs de lettres.

Mme Bouyer professeure de lettres et membre du CA présente le projet. Il s'agit d'une représentation salle Capellia à La Chapelle sur Erdre le 3 avril 2020 dans le cadre d'une programmation qui a lieu tous les deux ans. Le spectacle est intitulé "Saperlipupp" et consiste dans un travail avec des marionnettes qui servira de support à une préparation en cours avant le spectacle et à un prolongement après. Des échanges avec les artistes sont prévus en bord de scènes suite à la représentation.

Deux classes de 6^{ème} (2 et 3) sont concernées. Une participation de 5,00 euros par élève demandée aux familles. Le transport sera pris en charge par le collège. Le reste à charge des dépenses (transport et billetterie) sera financé par la subvention « actions éducatives » du Conseil Départemental.

Emma LALLINEC représentante des élèves intervient pour souligner que la classe de 6.2 est à nouveau concernée et qu'il aurait été préférable de faire profiter une autre classe. Le Principal répond à Emma que sa remarque est juste, mais il faut intégrer qu'il s'agit d'une forme de prolongement au travail initié en 6.2 par la professeure par rapport au projet précédent "Ensemble". De fait cette démarche profite à la 6.3 car les professeurs ont cherché une diversification du travail. Il est évident qu'il aurait été intéressant de proposer à d'autres classes, mais il y a au-delà d'autres considérations avec le nombre de spectateurs qui ne sont pas exclusivement du collège le Haut Gesvres...

↳ Vote des membres du CA :

16 pour 0 contre 0 abstention

II.c – Acte n°3 : Virement entre services pour l'achat d'un défibrillateur

Présentation pour vote de Décision budgétaire modificative pour transfert ressource financière au sein du budget vers chapitre permettant l'immobilisation de l'investissement relatif à l'acquisition d'un défibrillateur au collège afin de répondre à la réglementation.

Il s'agit d'une opération de transfert de 1400.00 Euros du service ALO/Fonctionnement /2PTVX (subvention « petits travaux du propriétaire » divers travaux et fournitures) vers le service OPC/0immoSG /2PTVX (subvention « petits travaux du propriétaire » pour acquisition de matériels immobilisables) pour permettre l'acquisition d'un défibrillateur afin de répondre à la réglementation sur les Etablissements Recevant du Public (décret 2018-1186 du 19/12/2018).

Pour information, ce modèle (français) de défibrillateur est celui recommandé et utilisé par le SDIS 44.

Il convient aussi par ce même vote d'autoriser le chef d'établissement à signer la convention de maintenance de cet équipement (-> acte n°4).

↳ Vote des membres du CA :

16 pour 0 contre 0 abstention

II.d – Acte n°4: Contrats – Conventions et Concessions

Contrat de maintenance avec l'UGAP pour la maintenance du défibrillateur. Le coût annuel de cette prestation s'élève à 660.00 € TTC.

Le contrat est établi pour une durée de 1 ans à partir du 1^{er} janvier 2020

Mme Nussbaumer, représentante des parents d'élèves demandent si une formation à l'utilisation de cet appareil est prévue. La gestionnaire déclare que cela est intégré à l'installation et à la maintenance annuelle ensuite. Les représentants des professeurs déclarent qu'eux-mêmes sont sensibilisés à cet usage en complément du recyclage dans le cadre du PSC1. Il est prévu autant que possible d'associer pour information des personnels lors des interventions pour les opérations de maintenance.

↳ Vote des membres du CA :

16 pour 0 contre 0 abstention

III – Questions diverses

Pas de questions diverses présentées.

M. le Principal remercie les membres du conseil pour la qualité et la rapidité des échanges et clôt le conseil à 17h30

SORTIE SCOLAIRE AVEC NUITEE

Intitulé du projet :

théâtre "ensemble"

Dates

du 4 au 5 février

DEPENSES	RECETTES
Transport	participation des familles : Nbre d'élèves 25 X 40 €
Hébergement élèves	1000,00
Hébergement accompagnateurs	Subvention du Département "grandir ensemble"
entrées, (musées, ...)	1500,00
intervenante	Subvention du Département "actions éducatives"
location de salle	210,20
	Participation du collège sur Fonds Propres
	162,90
Total Dépenses	Total Recettes
2873,10	2873,10

L'hébergement des accompagnateurs n'est pas financé par la participation des familles

Coût d'hébergement et de transport des accompagnateurs :

hébergement 119,10

transport (409,00/28 = 14,60)x3 43,80

162,90

Le Chef d'établissement,